



Vitré, le 17 mars 2020

Mesdames, messieurs Les délégués
du SMICTOM SUD EST 35

Ref. : YH/DB/MM/2020-03-041
Affaire suivie par D. BESNIER, Directeur

OBJET : lutte contre la propagation du COVID-19

Envoi par voie électronique

Madame, Monsieur,

Suite aux différentes annonces du gouvernement relatives aux moyens de lutte contre la propagation du COVID-19, et par application du décret du 16 mars 2020 portant réglementation et restriction des déplacements, je tenais à vous tenir informé des décisions prises pour le SMICTOM SUD EST 35 :

- Les déchèteries seront fermées au public à compter du 17 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre. Nous demandons aux prestataires de vider l'ensemble des caissons de déchets présents sur le site. Ces derniers feront en fonction de leur taux de présence de salariés. Ils privilégient d'abord les prestations auprès des établissements de santé.
- L'accueil physique au SMICTOM a été stoppé depuis hier midi, lundi 16 mars 2020. Un système de libre-service de rouleaux de sacs jaunes a été mis en place à l'entrée du SMICTOM. Bien entendu l'accueil téléphonique et numérique est ouvert comme habituellement,
- Les distributions et les réparations des bacs individuels ont été stoppées dès hier, lundi 16 mars 2020 afin d'éviter les contacts de proximité. Néanmoins, un service d'astreinte pour les réparations et interventions sur les BAV est mis en place dès cet après midi pour assurer le fonctionnement des bornes pour les ordures ménagères résiduelles,
- La distribution des sacs jaunes au porte à porte a également été stoppée,
- Pour respecter les préconisations du gouvernement, j'ai demandé à tous les salariés du SMICTOM dont la présence physique n'est plus nécessaire au maintien d'un service minimum de collecte et traitement des déchets, à délocaliser leur matériel informatique à leur domicile. Ils sont orientés vers du travail à distance et télétravail.

Autre sujet important : la collecte des déchets ménagers des usagers (ordures ménagères et collectes sélectives), nous suivons au quotidien le Plan de Continuité d'Activité (PCA) de notre prestataire SUEZ. A ce jour, la direction de l'entreprise SUEZ nous informe que l'ensemble de leurs chauffeurs sont présents au travail, et qu'ils auront tous un justificatif permanent pour circuler. Ainsi, les collectes seront assurées normalement dans les jours qui viennent. En fonction de la propagation ou non du virus, nous vous tiendrons informés de tout changement à ce sujet.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président,

Yves HISOPE